SNUEP Infos N°162

LA LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Paris, le 12 avril 2011

Texte et calendrier d'action – Congrès du SNUEP-FSU – le 8 avril 2011

CONSTRUIRE ET UNIFIER LES LUTTES ET LES MOBILISATIONS

Les réformes dans l'Education Nationale s'accélèrent. Un rapide panorama montre qu'aucun secteur n'est épargné : réforme du Bac pro 3 ans et ses conséquences désastreuses, qui s'inscrit dans la globalité, fin de la scolarisation des enfants de 2 ans, réformes des universités, réforme des bac généraux et technologiques, suppressions de filières technologiques, livret de compétences, promotion de l'apprentissage, suppressions massives de postes, dévalorisation des diplômes, conditions de travail dégradées…

Ces politiques dessinent un service public d'éducation a minima et à deux vitesses. Pour l'achever, il reste dans les cartons de nombreux projets : accentuation de la régionalisation, remise en question des cycles du premier degré, rythmes scolaires, poursuite des suppressions de postes et privatisation de toutes les activités autour de l'éducation qui peuvent générer des bénéfices.

Ces réformes libérales vont toutes dans le même sens : économies budgétaires sur le dos des services publics et dégagement de nouveaux marchés pour le secteur privé. Elles ont pour conséquences de dégrader les conditions de vie de toute la population et d'individualiser les situations.

Les PLP ont tous les motifs pour se mobiliser : en plus des menaces sur nos statuts, de la dégradation de nos conditions de travail, nous assistons à la casse de l'enseignement professionnel public. Pour nous, l'éducation et la formation sont des leviers essentiels pour construire une société plus juste.

1- Partout se multiplient des luttes contre les suppressions et fermetures de postes, de classes et de filières : occupations, rassemblements et manifestations, Ecole morte, grèves... Ces luttes ne doivent pas restées isolées. Il faut construire maintenant le mouvement d'ensemble pour s'opposer à cette politique. Le SNUEP-FSU soutient et appelle à poursuivre, développer et fédérer ces mobilisations. Il portera auprès de la FSU et des autres organisations syndicales la nécessité de donner dans l'unité des suites nationales à ces luttes.

2- Le SNUEP-FSU a réaffirmé lors de son congrès son rejet de la réforme de la voie professionnelle publique. Pour poursuivre et construire une mobilisation revendicative, il mènera une campagne (affiches, tracts, 4 pages, communiqués…) qui prendra pour appui les élections professionnelles.

3- Le SNUEP-FSU appelle à relancer et renforcer de façon urgente la mobilisation pour la titularisation des non-titulaires. Le SNUEP-FSU appelle à intervenir dans les collectifs de non-titulaires, sur la base de nos mandats. Il s'appuiera sur le matériel élaboré conjointement par les syndicats FSU du 2nd degré (SNUEP-SNEP-SNES) et interviendra également avec un matériel propre au SNUEP-FSU.

4- Le SNUEP-FSU appelle les collègues à s'inscrire pleinement dans la campagne intersyndicale (CFDT, CFTC, CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA) « Oui à l'augmentation des salaires dans la fonction publique » en signant et en diffusant massivement la pétition.

5- Le SNUEP-FSU lancera au mois de mai un appel aux personnels de l'enseignement professionnel public à se syndiquer massivement au SNUEP-FSU.

6- Le SNUEP-FSU continuera à relayer et amplifiera la campagne sur les services publics de la FSU.

7- Le SNUEP-FSU mènera une campagne sur la pénibilité et le mal-être au travail au lycée professionnel. Cette campagne sera lancée dans un premier temps avec la FSU à l'occasion de la journée mondiale de l'OIT (organisation internationale du travail) le 28 avril pour « la sécurité et la santé au travail, la prévention et l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance et la réparation de la pénibilité.

8- Le 1er mai, le SNUEP-FSU appelle tous les collègues à manifester massivement lors de cette journée de mobilisation et de solidarité internationale. Ce sera également un point d'appui afin de poursuivre l'action pour une politique ambitieuse d'éducation et de formation de tous les jeunes.

9- Le SNUEP-FSU appelle ses syndiqué-es retraité-es à participer aux travaux des sections départe-mentales des retraité-es de la FSU (SFR) ainsi qu'aux multiples mobilisations.

10- LE SNUEP-FSU s'inscrit dès maintenant dans la perspective de la construction d'une lutte massive à l'occasion du vote du budget 2012 qui ne pourra que confirmer les suppressions de postes liées à la disparition de la « bulle » d'élèves créée par la contre réforme de la voie professionnelle.

11- Le SNUEP-FSU appelle tous ses militants et militantes à s'inscrire pleinement dans les collectifs RESF.

12- Le SNUEP-FSU appelle tous ses militants et militantes à participer aux collectifs femmes partout où ils existent.

13- Le SNUEP-FSU se mandate pour mettre en place une intersyndicale la plus large possible pour à la fois dénoncer le nouveau plan de relance de l'apprentissage qui menace gravement l'enseignement professionnel public et initier tout type d'action afin de mettre en échec cette nouvelle casse du service public d'Education Nationale.

SOMMAIRE du SNUEP Infos 162

• Construire et unifier les luttes et les mobilisations P.1
• Le 1er mai 2011, solidarité internationale et progrès social - 500 débats pour l'école P.2
• Agir avec le SNUEP et la FSU - Lu au BO - Revalorisation des pensions : le compte n'y est pas P.3

Fiers du Service Public ?
Dites-le sur www.fiers-du-service-public.fr

Le 1er mai 2011, Solidarité internationale et progrès social

Texte commun CFDT - CGT – FSU – Solidaires – UNSA

Le 1er mai, journée de solidarité internationale du monde du travail, prend un relief particulier dans un monde marqué par des évolutions majeures.

Les organisations CFDT - CGT – FSU – Solidaires – UNSA expriment leur soutien aux peuples des pays arabes qui se soulèvent pour la dignité et la liberté. Partout dans le monde, cette onde de choc salutaire bouscule les dictatures et porte un message d'espoir de liberté, de démocratie et de progrès social.

Elles font aussi du 1er mai une journée de solidarité européenne en dénonçant les politiques d'austérité imposées par les Etats membres de l'Union et les Institutions européennes pour « assainir » les dépenses publiques. Les salarié(e)s ne doivent pas payer le coût d'une crise dont ils ne sont pas responsables.

En France, le 1er mai 2011 se déroule dans un contexte de crise économique et sociale qui creuse les inégalités et mine la cohésion sociale, un contexte de tension sociale toujours forte liée aux préoccupations des salariés en matière d'emploi, de salaires et de conditions de travail qui se sont exprimées fortement dans les mobilisations de 2009 et 2010 face à la crise et à la réforme des retraites.

Partout participons aux manifestations unitaires pour :

- Donner la priorité à l'emploi par des politiques économiques et sociales prenant appui sur une réelle politique industrielle qui réponde aux impératifs écologiques et des services publics de qualité, favorisant la réduction des inégalités. Prioriser des mesures en faveur des jeunes. Mettre fin au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.
- Améliorer les salaires, les pensions et le pouvoir d'achat, permettre à chacun de vivre dans la dignité en garantissant le droit pour toutes et tous à une protection sociale solidaire et de haut niveau tout au long de la vie. Faire reculer les inégalités entre les femmes et les hommes.
- Améliorer les conditions de travail et faire reconnaître la pénibilité.
- Lutter pour l'égalité des droits et contre toutes les discriminations, notamment concernant tous les travailleurs migrants.

L'exigence d'une vie meilleure faite de justice sociale, du respect des droits fondamentaux, d'un travail décent, reconnu et valorisé doit se faire entendre.

Mobilisons-nous pour le « vivre ensemble », la solidarité entre les salariés et l'égalité des droits, le choix de la paix, le choix du social. C'est de cette façon que reculeront l'exclusion, le racisme, le rejet de l'autre.

Nos organisations appellent tous les salariés, les chômeurs et les retraités à participer aux manifestations unitaires organisées dans toute la France.

500 débats pour l'École

Dans le cadre de la campagne sur les services publics et dans la suite des actions menées pour la défense du service public de l'Education, la FSU lance l'initiative des « 500 débats pour l'Ecole » et une initiative nationale le 11 mai prochain à Paris. L'enjeu est bien dans cette période de parler de l'Ecole, de lancer un débat éducatif sur des questions de fond et d'avancer des propositions afin de relancer la démocratisation du système éducatif.

Ces débats sont mise en œuvre dans les départements et rassembleront de nombreux personnels mais aussi des parents, des jeunes et des élus pour débattre à partir des 20 propositions de la FSU pour l'Ecole.

Vous pouvez retrouver les 20 propositions de la FSU accompagnées d'un diaporama sur le site de la FSU :

www.fsu.fr

Les sections départementales FSU et les syndicats nationaux organisent des débats généraux sur le système éducatif mais aussi sur des débats à thèmes (maternelle, lycée, aide aux élèves en difficulté, formation, éducation prioritaire, enseignement professionnel, culture commune, rythmes scolaires, enseignement supérieur...).

Retrouvez les dates, les lieux ainsi que les thèmes retenus pour ces débats sur les sites des sections départementales FSU ou sur le site des syndicats nationaux de la FSU.

Lu au BO

CALENDRIER

AU BO N°13 DU 31/03/11
• Les épreuves du DNB
BO n°13 du 31/03/11
Lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 juin 2011.

Rappel :
AU BO N°47 DU 13/12/10
• Les épreuves du BAC PRO
BO n°47 du 23/12/10
Pour la métropole, La Réunion et Mayotte, les épreuves écrites sont fixées aux lundi 20, mardi 21, mercredi 22, jeudi 23 et vendredi 24 juin 2011.

Pour la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Polynésie française, elles se dérouleront les vendredi 17, lundi 20, mardi 21, mercredi 22, jeudi 23 et vendredi 24 juin 2011.

L'épreuve de contrôle du baccalauréat professionnel se déroulera dans l'ensemble des académies **jusqu'au samedi 9 juillet 2011 au matin inclus** (chaque recteur fixe la date de cette épreuve, ainsi que celles des épreuves orales et pratiques).

• Les épreuves du CAP
Pour la métropole, La Réunion et Mayotte : lundi 30, mardi 31 mai pour les épreuves écrites. Les épreuves orales sont fixées par chaque rectorat.

• Les épreuves du BEP « ancien régime » et « rénovés »
Pour la métropole, La Réunion et Mayotte : lundi 30, mardi 31 mai

AU BO N°14 DU 7/04/11
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
• Épreuves obligatoires de langues vivantes
Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau V obtenu à la session précédant l'admission en formation de baccalauréat professionnel sont dispensés, à leur demande, de l'épreuve obligatoire de langue vivante 2 pour les sessions 2012 et 2013 de l'examen.

• « Métiers de la mode – vêtements »
Modification à compter de la session d'examen 2011 : dans l'annexe II b « Règlement d'examen », dans la ligne intitulée « Sous-épreuve E22 : Travaux pratiques de sciences physiques », les mots : « Ponctuelle écrite » sont remplacés par les mots « Ponctuelle pratique ».

MENTIONS COMPLEMENTAIRES
• La dernière session de la mention complémentaire « **finition façonnage de produits imprimés** » aura lieu en 2012. Les candidats ajournés à l'examen pourront bénéficier d'une session de rattrapage en 2013, à l'issue de laquelle l'arrêté du 16 février 2004 modifié portant création de cette mention complémentaire est abrogé.
• La dernière session des mentions complémentaires **« montage ajustage de systèmes mécaniques automatisés », « opérateur en forge », « opérateur régleur en systèmes de rectification », « opérateur régleur sur machines à commande numérique »,** aura lieu en 2011.
Les candidats ajournés à l'examen pourront bénéficier d'une session de rattrapage en 2012.

AU BO N°13 DU 31/03/11
CAP et BEP
Modification des listes des spécialités
Baccalauréat professionnel
Modification de certaines spécialités

AGIR AVEC LE SNUEP ET LA FSU

1. POUR LES SALAIRES

Le gouvernement a fixé au 19 avril le rendez-vous salarial annuel. Pour peser dans les débats,

SIGNEZ ET FAITES SIGNER
la pétition intersyndicale en ligne sur le site du SNUEP-FSU :
www.snuep.com

Pour comprendre la politique salariale menée par le gouvernement et les effets inégalitaires du « travailler plus pour gagner plus », pour argumenter et défendre nos revendications emparez-vous du diaporama :
http://actu.fsu.fr/Defendre-nos-salaires

2. FIERS DU SERVICE PUBLIC

Dans le cadre de la campagne FSU, témoignez de votre attachement au service public sur le site :
www.fiers-du-service-public.fr

Communiqué de presse FSU

REVALORISATION DES PENSIONS : LE COMPTE N'Y EST PAS

Les Lilas le 4 avril 2011

La FSU retraités prend acte de l'augmentation des pensions de 2,1% au 1er avril 2011, conformément à l'article L.261-23-1 du Code de la Sécurité sociale. Le gouvernement a corrigé la perspective d'inflation pour 2011 afin de tenir compte des hausses annoncées. Rappelons que l'application de ce dispositif, que nous avons condamné, a conduit à une revalorisation réelle des pensions en 2010 de seulement 0,9 %. La mesure 2011 ignore la perte de pouvoir d'achat et les difficultés de vie croissantes des retraités comme il ignore celle des salariés.
Cette évolution se traduira par une augmentation d'environ 25 euros mensuels pour une pension moyenne. Cela est loin de compenser l'évolution des « dépenses contraintes » (gaz + 21% en 1 an, électricité, carburants, alimentation, santé...).

La FSU Retraités constate que les pertes accumulées depuis des années ne sont pas prises en compte, qu'aucune mesure spécifique n'est décidée en faveur des pensions les plus faibles, ni pour réduire les inégalités hommes/femmes.

Elle s'inquiète des perspectives d'augmentation de la CSG des retraités qui accentueraient les pertes de pouvoir d'achat des retraités dont beaucoup connaissent une situation de grande précarité. Elle s'oppose fermement à l'idée d'une assurance obligatoire dans le cadre de la perte d'autonomie.

La Section Fédérale des Retraités de la FSU appelle les retraités à continuer de signer et faire signer massivement la pétition qu'elle a initiéE ; à agir avec les actifs pour la revalorisation du pouvoir d'achat de tous. Elle propose à l'ensemble des organisations syndicales de retraités de poursuivre ces actions dans un cadre unitaire.